



AUVERGNE
Rhône-Alpes

Lettre info

Ce travail sera présenté lors des **assemblées générales** de nos deux entités le **6 février** pour le comité Rhône Alpes à Bourgoin-Jallieu et le **7 février** pour la ligue Auvergne à Ydes afin de recueillir les remarques des clubs. Il est donc important que le **maximum de clubs soit représenté..**

LE CONTEXTE DE LA REFORME

Une nouvelle loi d'organisation territoriale est entrée en vigueur au 1^{er} janvier de cette année ; les exécutifs de ces nouvelles régions sont désormais en place. La nouvelle région dans laquelle sont nos anciennes ligues couvre désormais Auvergne et Rhône-Alpes.

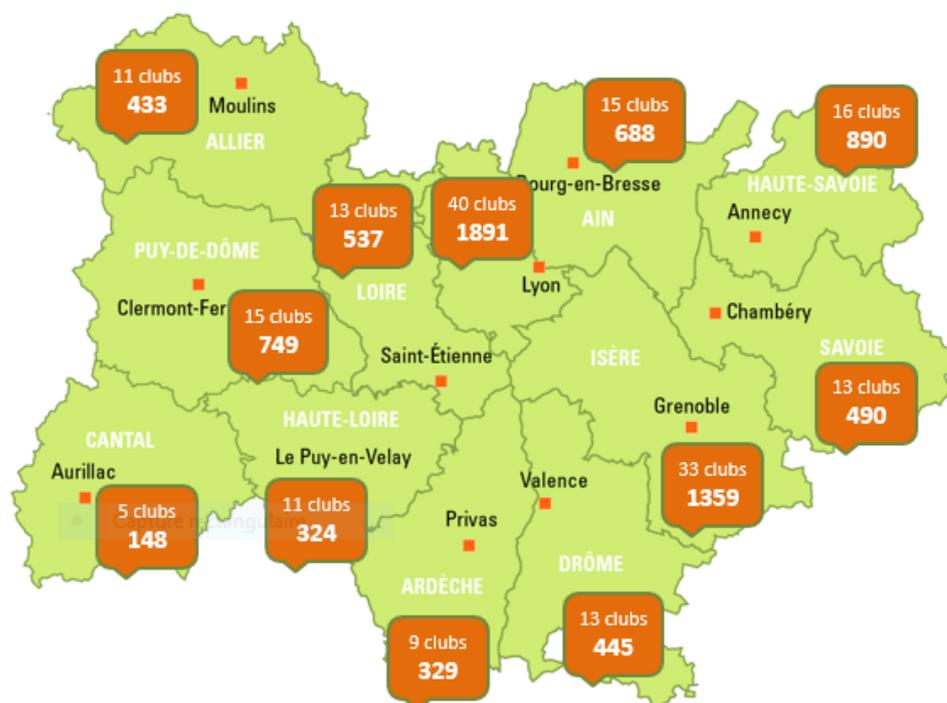
Un courrier du ministre de la ville de la jeunesse et des sports de juillet 2015 indique qu'à l'avenir les comités régionaux du domaine sportif doivent avoir comme zone d'actions le périmètre géographique de la nouvelle région administrative. Il nous est demandé sa mise en œuvre après l'olympiade de 2016 et au plus tard le 31 décembre 2017.

Notre travail préparatoire

Les représentants de la ligue Auvergne et du comité Rhône Alpes se sont réunis pour lister les points à traiter et mettre en place un protocole d'accord. Un état des lieux a été réalisé :

AURA Tir à l'arc

- 12 départements
- 192 clubs
- 8293 licenciés
- 2^{ème} comité de FFTA
- 275 compétitions organisées par an
- 14 SHN
- 10 équipes en D1
- 7 équipes en D2
- 41 équipes en DRE
- 8 équipes DR3D
- ...



Les actions

Le nouveau comité, appellation décidée par la FFTA, sera issu de la dissolution des anciennes entités puis de la création d'une nouvelle structure ; ceci se fera lors des assemblées générales en Février 2017. Un **comité de pilotage** est mis en place, il est composé par des membres du comité



directeur de la ligue Auvergne et du comité Rhône Alpes.

Sa composition est la suivante :

Chefs de Projet : Geneviève DUPORT et Evelyne GLAIZE

Responsables chargés des questions financières : Josette LUQUET et Julien MEGRET

Responsables chargés du secrétariat : Grécia GRACIA et Jean Yves BERTRAND

Autres Membres : Michel PERRIN, Bernard POCHON

Conseillers Techniques : Sophie VESSILLIER, CTS et Louis BRETON, CTF

Le **protocole d'accord** fixant ses missions a été validé par les deux comités directeurs ainsi qu'un **projet commun pour le développement du tir à l'arc en Auvergne Rhône-Alpes**. Les deux documents seront présentés aux assemblées générales de **février 2016**.

1 sept 2017		Validation des nouveaux agréments du Comité et des clubs
25 mars 2017	AG FFTA	Délégués suivant nouvelle représentativité
5 février 2017	AG Création nouveau Comité	Convocation AG faite par le CoPil Présentation et adoption nouveaux statuts et Règlement Intérieur Election Liste Nomination Président(e) Vote Budget prévisionnel Vote délégués représentants
	AG dissolution de chaque ligue	Convocation faite par le Comité Directeur de chaque Ligue actuelle (cf statuts des ligues) : Vote de dissolution le Matin Clôture budgets
Octobre 2016	AG Extraordinaire Ligues actuelles	Validation statuts au regard de la modification des statuts de la FFTA Présentation du Projet de Statuts du futur Comité.
19 mars 2016	AG FFTA	Modification statuts : Scrutin Liste Représentativité des clubs
7 février 2016	AG Auvergne	Participation Membres du CoPil Présentation du Protocole d'Accord et des actions du CoPil
6 février 2016	AG Rhône Alpes	
14 janvier 2016	Comité Directeur Auvergne	Validation Protocole d'Accord
14 décembre 2015	Comité Directeur Rhône Alpes	
5 décembre 2015	Réunion CoPil élargi avec Com Sportive	Elaboration d'un protocole d'accord entre les deux Associations Travail des Commissions sportives



Grande ligue: être gagnant pour tous!

Faire de la fusion, une opportunité pour l'ensemble des licenciés:
Plus d'offres (formation, stage, compétitions ...) - De meilleurs services (plus de compétences, niveau accru, ...) - Redéfinir les rôles et les compétences—Réorganiser la gouvernance